

CABINET DE LA VICE-PRÉSIDENTE
MINISTRE DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION,
DE LA SANTÉ, DE L'ACTION SOCIALE,
DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES ET DES DROITS DES FEMMES

Jambes le 15 avril 2020

A l'attention de Monsieur Vincent D'Orio
Doyen de la Faculté de Médecine de l'ULiège

Nos réf : 2020/CM/AP/YH/ED/
Votre correspondant(e) : Emilie Detaille
Tél : 081/234.129

Objet : Relais de l'appel aux volontaires auprès des étudiants habilités à venir en soutien aux maisons de repos et maisons de repos et soins en difficulté.

Monsieur le Doyen,

Vous n'êtes pas sans savoir que la crise du covid-19 que nous traversons induit énormément de travail des équipes médicales, de soins, logistiques ou encore administrative et met à mal l'organisation de certaines de nos maisons de repos et maisons de repos et de soins en wallonie.

Faisant suite aux échanges que vous avez eu avec ma conseillère, je me permets de vous transmettre les informations utiles afin que vous puissiez lancer un appel à volontaires auprès de vos étudiants qui ne sont pas encore mobilisés aux urgences, dans les unités de soins intensifs et les unités covid. En effet, les étudiant.e.s futur.e.s professionnel.le.s de la santé pourraient apporter un soutien logistique précieux aux personnels déjà en place dans certaines institutions qui rencontreraient des difficultés.

Afin de rassembler les bonnes volontés et facilité les choses aux institutions, une plateforme solidaire d'appel à volontaires a été développée par l'AVIQ.

Vous trouverez le [lien complet de cette plateforme ici](#).

Il s'agit d'un formulaire de récolte de données personnelles soumises au RGPD, avec la possibilité pour chaque étudiant-e de modifier ses disponibilités depuis l'application et d'offrir ainsi aux institutions des listes de personnes disponibles à jour à tout moment. Une fois inscrit.e l'étudiant. pourra être contacté.e par les institutions ayant besoin de renfort.

CABINET DE LA VICE-PRÉSIDENTE
MINISTRE DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION,
DE LA SANTÉ, DE L'ACTION SOCIALE,
DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES ET DES DROITS DES FEMMES

Les entreprises d'assurances qui assurent les institutions de santé et d'aide à la personne que sont les MRS/Maisons de Repos et de Soins et les centres d'hébergement pour personnes handicapées ou fragilisées, ont confirmé leur accord pour octroyer une extension gratuite et sans aucune formalité des couvertures d'assurance RC et/ou accidents corporels, conformément aux garanties et couvertures prévues au contrat, à l'ensemble des bénévoles auxquels ont recours les institutions de santé et d'aide à la personne qu'elle assure en RC et/ou accidents du travail.

Bien que chaque volontaire supplémentaire soit précieux et que toutes les mesures de protections nécessaires seront prises pour assurer la sécurité de chacun.ne, Serait-il possible aussi d'attirer l'attention sur le fait que les étudiant.e.s présentant des co-morbidité ne doivent prendre aucun risque pour leur santé.

Pourrai-je également compter sur vous pour faire passer cet appel en interne à l'ULiège aux Doyens de la Faculté de Psychologie et de la Faculté de Sciences Humaines et Sociales ainsi qu'à vos confrères Doyens des Facultés de Médecine de la Fédération Wallonie Bruxelles afin qu'ils puissent relayer eux-mêmes ces informations à leurs étudiants respectifs ?

Enfin, je souhaitais vous remercier et vous transmettre tous mes encouragements pour faire face à cette crise exceptionnelle que nous traversons.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Doyen, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Christie MORREALE